

Formation Référent Energie

Présentation du contexte :

- Le Comité État Exemplaire présidé par le préfet de l'Yonne, le 03 juillet dernier a validé deux propositions d'action visant dans un contexte budgétaire contraint à mettre en place des mesures simples pour avancer sur les sujets de la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des économies d'énergie.
- Le bâtiment: un enjeu majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique et atteindre les objectifs de réduction de la facture énergétique.

Formation Référent Energie

- Un contexte budgétaire qui ne permet pas de réaliser des investissements lourds sur les bâtiments de l'État
- Une recommandation du conseil national de l'immobilier qui préconise une rigueur accrue dans l'exploitation des bâtiments de l'état et le comportement des occupants ainsi que dans les dispositifs de contrôle et de régulation.
- Des recommandations issues des audits qui invitent à développer une dynamique de maîtrise de l'énergie en s'appuyant sur un animateur - référent.

Formation Référent Energie

- **Jean Pierre ESCLAVY** de l'unité Qualité de la Construction de la DDT de L'Yonne, désigné Référent Energie lors de la dernière réunion de la CDIE

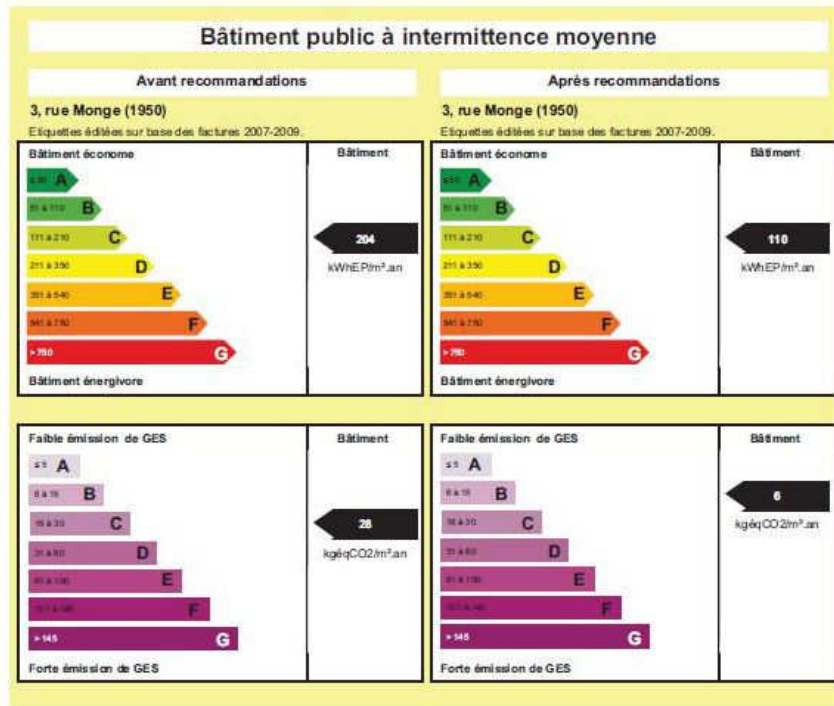
(Cellule départementale de l'immobilier de l'État)

Il est encadré par M. P. Merlaud chef d'unité.

- **A partir de 2010 : Organisation des visites sur les sites d'une partie des bâtiments de l'état de l'Yonne et Accompagnement des bureaux d'études privés pour réaliser les audits.**



Formation Référent Energie



Étiquette Energie et Climat avant et après recommandations (scénario 2)

Commentaires

L'ensemble des actions permet de gagner une classe climatique.

Les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement sont une réduction de 40% des consommations d'énergie et de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Formation Référent Energie



PREFECTURE DE L'YONNE

Diagnostic énergétique de la DDT d'Auxerre
3, Rue Monge – 89 000 AUXERRE

Numéro Chorus : 113 076



Rapport final

Jean Aimé KAYA
Gaël BERGER
Février 2011

RAPPORT VALIDE LE :

LE PREFET :



19101 00001 - 19101 00001
19101 00001 00001
19101 00001 00001 00001
19101 00001 00001 00001
19101 00001 00001 00001

PARIS
40 rue de l'Échiquier
75010 PARIS

Tél : 01 42 46 23 00
Fax : 01 42 23 49 01
E-mail : paris@inddigo.com

- Réalisation d'une étude énergétique globale apportant des solutions chiffrées et des préconisations détaillées pour l'amélioration d'une partie du patrimoine de l'Etat.
- Rapports d'Audits énergie: Réalisés par 2 sociétés d'audits H3c et Inddigo



PRÉFET
DE L'YONNE

Formation Référent Energie



PREFECTURE DE L'YONNE

Diagnostic énergétique de la DDT d'Auxerre
3, Rue Monge – 89 000 AUXERRE

Numéro Chorus : 113 076



Rapport final

Jean Aimé KAYA
Gaël BERGER
Février 2011

RAPPORT VALIDE LE :
LE PREFET :



PARIS
40 rue de l'Échiquier
75010 PARIS

Tél : 01 42 46 29 06
Fax : 01 45 23 49 01
E-mail : paris@inddigo.com

Les données de ces audits ont été saisies dans le tableau de synthèse **OCAPI de France Domaine**. (Outil de Centralisation des Données des Audits et Planification des Investissements)

Ce même tableau a permis d'alimenter le logiciel **AGPI** (Assistance à la Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat)



PRÉFET
DE L'YONNE

Formation Référent Energie

Mission du Référent Energie : Le Référent Energie désigné par la préfecture travaillera avec les référents énergie nommés sur chacun des sites en réalisant dans un premier temps un état des lieux.

- *Assure le suivi de la politique énergétique du patrimoine bâti de l'état dans l'Yonne.*
- *Assure un rôle transversal entre les différents ministères*
- *Coordonne et conseille les référents énergie sur sites et met en place des indicateurs de suivi de performance énergétique*
- *Participe à l'élaboration du programme des petits travaux efficaces sur chacun des sites et conseille les travaux d'efficacité énergétique*
- *Propose la renégociation et la gestion des contrats*

de maintenance des équipements énergétiques



Formation Référent Energie

Un Référent Energie doit être nommé sur chacun des sites :

- Assure le relais du référent énergie de la préfecture*
- Assure le suivi des consommations, des températures dans les locaux et le réglage des équipements et des programmeurs de chauffage et d'éclairage*
- Sensibilise les agents aux bonnes pratiques de maîtrise de l'énergie et aux éco-gestes*
- Assure le suivi des petits travaux efficaces*

Suite de la Formation

Suite de la formation par M. Gaël BERGER de la société
Inddigo qui a réalisé les Audits Energétiques sur les
bâtiments de l'Etat de l'Yonne.....
(sauf pref et s/pref)

La Maîtrise de l'Energie

Déroulement de la journée:
Matin : 9h - 12h30 (pause repas)
Après midi : 13h30 - 17h